

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

**Arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 2014 complétant l'arrêté du 8 octobre 2013 portant approbation du programme d'enquêtes statistiques d'initiative nationale et régionale des services publics pour 2014 (enquêtes auprès des ménages)**

NOR : FCPO1423158A

Le ministre des finances et des comptes publics et le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,  
Vu la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques ;

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu le décret n° 2013-34 du 10 janvier 2013 modifiant le décret n° 2009-318 du 20 mars 2009 relatif au Conseil national de l'information statistique et au comité du secret statistique ;

Vu l'arrêté du 2 mai 2013 relatif aux modalités d'organisation du Comité du label de la statistique publique ;

Vu l'arrêté du 8 octobre 2013 portant approbation du programme d'enquêtes statistiques d'initiatives nationale et régionale des services publics pour 2014 ;

Vu les avis de conformité délivrés par le Comité du label de la statistique publique et disponibles sur le site du CNIS pour chaque enquête ([www.cnis.fr](http://www.cnis.fr)),

Arrêtent :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Le programme d'enquêtes statistiques des services publics et des autres services producteurs d'information statistique pour l'année 2014, tel qu'approuvé par l'arrêté du 8 octobre 2013 susvisé, est complété par l'annexe ci-après.

**Art. 2.** – Le directeur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 1<sup>er</sup> octobre 2014.

*Le ministre des finances  
et des comptes publics,*  
Pour le ministre et par délégation :  
*Le directeur général,*  
J.-L. TAVERNIER

*Le ministre de l'économie,  
de l'industrie et du numérique,*  
Pour le ministre et par délégation :

*Le directeur général,*  
J.-L. TAVERNIER

## A N N E X E

### PROGRAMME D'ENQUÊTES STATISTIQUES DES SERVICES PUBLICS POUR 2014

L'avis d'opportunité, l'avis de conformité ainsi que le descriptif des enquêtes sont disponibles sur le site du CNIS ([www.cnis.fr](http://www.cnis.fr))

#### 2. Enquête d'intérêt général

##### 2.A. Enquête d'initiative nationale

SERVICE PUBLIC ET SERVICES AUX PUBLICS	PÉRIODICITÉ	PRODUCTEURS (*)
Enquête longitudinale française depuis l'enfance - Elfe - Enquête téléphonique à trois ans et demi	Ponctuelle	INED/INSERM
(*) Voir liste des producteurs.		

*Liste des producteurs*

SIGLE DU PRODUCTEUR	INTITULÉ DU PRODUCTEUR	MINISTÈRE ou ministère de tutelle le cas échéant
INED	Institut national des études démographiques	
INSERM	Institut national de la santé et de la recherche médicale	Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche